

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 5 Mai 1884

MANDEMENT

DE

MGR L'ÉVÊQUE D'OTTAWA

Concernant la conversion des biens de la Sacrée Congrégation de la Propagande

JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque d'Ottawa, Assistant au Trône Pontifical

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du diocèse d'Ottawa, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Jésus-Christ en choisissant Pierre pour être le chef de ses disciples, lui communiqua tous les pouvoirs nécessaires pour paître les agneaux et let brebis du troupeau dont il était lui-même, et est demeuré le premier Pasteur. Selon le plan et la volonté du Christ, Pierre devait exercer la suprême autorité dans la société chrétienne dont tous les hommes sont appelés à devenir membres. L'Infaillibilité, telle que proclamée par le Concile du Vatican, lui fut assurée pour préserver dans le chemin de la vérité et les conduire sûrement au port du salut éternel.

Jésus, sachant que Pierre souffrirait le supplice mortel de la croix, voulut que les pouvoirs de son apôtre fussent aussi ceux des Papes. C'est pourquoi les Pontifes qui ont occupé la chaire de Pierre, depuis près de dix-neuf cents ans, en ont toujours usé pour la gloire du Fils de Dieu et le bien des âmes qui adhèrent à l'enseignement chrétien.

A mesure que les siècles se sont écoulés, de plus en plus nombreux ont été les fidèles de toute langue, de toute nation, de toute tribu. La foi s'est propagée avec une rapidité qui s'accroît avec la facilité des communications. Et, s'il est vrai que des peuples entiers ont embrassé l'hérésie et le schisme, l'Eglise a retrouvé un plus grand nombre d'enfants parmi les infidèles que la prédication de l'Evangile ne cesse de lui amener. Malgré les plus cruelles persécutions et les plus regrettables, la sainte Epouse du Christ a poursuivi sa marche triomphale au milieu des peuples et à travers les siècles.

Les yeux des chrétiens se sont constamment tournés vers le successeur de Pierre, le Vicaire du Dieu sauveur; et chaque fois qu'une difficulté a été soulevée ou qu'un doute en matière de religion s'est élevé quelque part, pasteurs et fidèles ont eu recours au Pontife Souverain pour avoir une solution autorisée.

L'importance et la multiplicité des affaires soumises au jugement du Pape ont, depuis longtemps, nécessité une organisation spéciale, conçue avec une grande prudence et une habileté consommée, qui permet au chef visible de l'Eglise de s'assurer le concours des hommes les mieux doués sous le rapport des talents, de la science, de la piété. Il n'en conserve pas moins toute son initiative, et cette complète connaissance qu'il doit avoir de chaque question. Cette organisation consiste principalement dans les congrégations dont les éminences font partie.

apostolique au milieu des païens ou des hérétiques.

Les Papes depuis deux siècles et demi des cardinaux, des évêques, des prêtres, des fidèles de toutes nations ont fait des offrandes généreuses à la Propagande pour l'aider dans son œuvre éminemment civilisatrice. Cette Congrégation les emploie à l'extension du royaume de Dieu.

Plusieurs fois déjà, Nos Très Chers Frères, nous avons pu voir d'assez près le fonctionnement de la Propagande. Nous avons été à même de bien comprendre son utilité, sa nécessité pour la propagation et la conservation de la foi, pour le règlement de toutes les difficultés religieuses qui surgissent dans les pays soumis à sa juridiction, et pour le développement des œuvres catholiques.

Il nous serait très agréable de redire ici tout ce que le diocèse d'Ottawa doit à cette importante congrégation, mais il est urgent de vous entretenir, aujourd'hui, non pas tant du bien qu'elle ne cesse d'accomplir que des rudes attaques dirigées contre elle et des injustices criantes dont elle n'est pas la victime sans que l'Eglise n'en éprouve des dommages considérables.

Dans une lettre qui vous sera lue à la suite de ce mandement, le Cardinal Simeoni, Préfet de la Propagande, livre à la considération du clergé et des fidèles, un arrêt de la cour de cassation italienne par lequel les biens de cette congrégation sont pratiquement confisqués. Il est vrai, cette confiscation est quelque peu cachée par la promesse d'une certaine rente, et ne deviendra probablement complète qu'après quelques années; mais personne n'ignore maintenant ce que valent les promesses des envahisseurs des Etats Pontificaux. Poussés par la révolution, la fille aînée de Satan, ces hommes s'emploient à l'œuvre fatale des sociétés secrètes qui répandent une lueur sinistre sur le monde.

Impossible de se faire illusion sur le but de ces hardis et fanatiques sectaires: ayant franchi toutes les bornes, ils ne redoutent plus de violer les droits les plus sacrés. Combien de temps encore les catholiques vont-ils rester spectateurs indifférents de cette guerre qui, quoique faite au nom de prétendus loix civiles, est souverainement injuste?

Ne se lèveront-ils pas, dans la conviction de leurs droits, pour protester contre ces spoliations sacrilèges? Le Saint-Siège ne trouvera-t-il plus de défenseurs? Les âmes sont-elles attiédies à ce point que les maux dont souffre l'Eglise, leur mère, les laissent insensibles? N'y a-t-il plus de cœurs généreux?

Pour remplir un devoir sacré, les évêques de notre province ecclésiastique viennent d'envoyer une pétition à la reine d'Angleterre par l'entremise du gouverneur-général, pour prier Sa Majesté de condescendre à disposer son gouvernement à prendre telles mesures qu'il croira convenables pour protéger les intérêts religieux de ses sujets catholiques dont la loyauté lui est entièrement assurée—intéressés qui sont gravement menacés par la conversion des biens de la Propagande.

Le Saint-Père, pour soustraire à la rapacité du gouvernement qui le force à rester prisonnier, les dons offerts à cette congrégation, a établi des procurés auxquelles seront confiées ces offrandes du clergé et des fidèles. Une de ces procurés existe chez Mgr l'archevêque de Québec.

Nos très chers frères, il nous reste un mot à vous dire. Un jour le Seigneur amènera son bras tout puissant du glaive de sa colère; il prendra entre ses mains la défense de ses véritables enfants; il attaquera à son tour les ennemis du catholicisme; il les frappera et les mettra en fuite; il se rira, il se moquera d'eux. L'Eglise alors sera triomphante et le Pape, redevenu libre, remontera sur son trône et les peuples s'écrieront dans un saint enthousiasme: Vive Dieu! Vive Jésus-Christ et son Vicaire! A nous, Nos Très Chers Frères de hâter ce jour de la victoire par nos prières, par nos aumônes, par toutes sortes de bonnes œuvres.

A ces causes, le saint nom de

Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit:

1o La lettre ci-jointe de Son Eminence le cardinal Simeoni sera lue à la suite du présent mandement.

2o Nous invitons tous nos diocésains à redoubler de ferveur dans les prières que Léon XIII a prescrites pour les besoins de l'Eglise, à se montrer généreux lorsqu'une quête sera faite pour la Propagande. Sera le présent mandement lu et publié au prône des églises et chapelles paroissiales et en chapitre dans les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-quatre.

J. THOMAS, Ev. d'Ottawa. Par mandement, J. SLOANE, Ptre, Secrétaire.

Ce mandement a été lu, hier, dans toutes les églises catholiques d'Ottawa. Nous publierons, demain, la lettre du cardinal Simeoni qui fait suite.

PETITES NOTES

Sir Charles et lady Tupper sont de retour à Ottawa.

La Minerve est maintenant installée au numéro 45, Place Jacques Cartier, où elle a de vastes ateliers à sa disposition.

Les tireurs canadiens envoyés à Wimbledon seront placés sous le commandement du lieutenant-colonel White, d'Ottawa; le capitaine Bossé, du 65e bataillon, commandera en second.

Le père de Sougraine assistait à la bataille de Chateauguay. Au plus fort du combat il aida de Saberry à se relever. Sougraine lui-même fut blessé et mérita une médaille d'honneur sur laquelle on lisait: Louis Sougraine, guerrier de Chateauguay.

Les révérends Pères du collège d'Ottawa font planter en ce moment des ormes magnifiques en face d'une de leurs propriétés, près de la chapelle de la congrégation, rue Murray, et jusqu'à la rue Cumberland, en sorte que tout le côté nord de cette rue va être garni d'arbres. Bon exemple à suivre.

Les deux cents immigrants allemands qui sont passés par Ottawa, samedi, vont s'établir dans le haut de la vallée de l'Ottawa. Ce sont tous des hommes robustes, amenant avec eux des familles nombreuses. Ils ne viennent pas au Canada à l'aventure, mais sur la recommandation et à la demande de colons déjà établis.

On se souvient que lorsque M. Legru fut arrêté à New York, il envoya son secrétaire, M. Gerbié, à Montréal, chercher les documents nécessaires à son élargissement. M. Gerbié allait retourner à New York quand il fut arrêté à son tour. Ce dernier arrêt ne fut pas maintenu par les tribunaux et M. Gerbié poursuivit en dommages ceux qui voulaient le persécuter. Le juge Jonnson a rendu jugement, mardi, et a accordé \$500 de dommages et les frais à M. Gerbié.

MM. Light et Torse, ingénieurs, sont chargés de faire l'exploration des tracés proposés du Pacifique pour atteindre la rivière St-Jean. Les ingénieurs partiront de deux points différents: Montréal et Québec, et examineront chacun la moitié du tracé qui leur aura été confié. Lorsque les deux tracés seront explorés jusqu'à la moitié, il y aura alors échange entre les deux ingénieurs, puis, révision et contrôle de leurs notes par un autre ingénieur.

Les abonnés du Canada qui ont changé de résidence au 1er mai sont priés de nous en donner avis. Club Frontenac—Assemblée spéciale, lundi 3 mai courant, à 8 1/2 p. m. à la salle du Club, No. 8 rue York. E. E. Lemieux, Sec. C. R. F.

B. G.

ABANDON DU COMMERCE

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés

NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

Tout doit se Vendre

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE

ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

FERRONNERIES

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.

30, Rue Rideau.

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION

Dans l'après-midi à 2.30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

30 nov.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

Economie de 35 pour Cent

En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Fiastre.

Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

& CO.

AVIS

L'ÉPICERIE

Au meilleur marché et la mieux assortie de la ville d'Ottawa est celle de

J. B. C. DUNN

Ceux qui sont pour ouvrir un magasin d'épicerie feront bien d'aller le voir.

Ottawa, 18 Avril 1884.

Voitures pour Enfants Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

POLICE

Juge O'Garra... accusé d'assaut et d'un nommé Re... \$10 d'amende et \$2 prison aux tra... Cause remise à... Deslauriers, ... sont renvoyés...

Pacifique

de chaque... du Manitoba, à... aux achete... qui... d'établissement ou... numérotées, dans... conditions avan... leur culture.

ATER. Secrétaire

Office

SELLI

de faire plac... qui nous... directs.